



Schweizerischer Bankpersonalverband
Association suisse des employés de banque
Associazione svizzera degli impiegati di banca

kvschweiz
sec suisse · sic svizzera



Communiqué de presse

UBS AG

Media Relations
Tél. +41-44-234 85 00

www.ubs.com

28 juillet 2008

L'Association suisse des employés de banque (ASEB), la Société suisse des employés de commerce (SEC) et la Représentation des employés (RDE) interne à la banque ont conclu avec UBS SA un accord de partenariat social (SOVIA CH)¹

Suite à l'annonce du 6 mai 2008 portant sur les mesures de suppression d'emplois chez UBS, les partenaires sociaux, à savoir l'Association suisse des employés de banque (ASEB) et la Société suisse des employés de commerce (SEC), ont, en collaboration avec la Représentation des employés (RDE) interne à la banque, signé un plan social.

Zurich/Bâle, 28 juillet 2008 – L'Association suisse des employés de banque (ASEB), la Société suisse des employés de commerce (SEC) ainsi qu'UBS et sa Représentation des employés (RDE) ont conclu un accord de partenariat social pour la gestion par les ressources humaines des processus de suppression de postes de travail et de changements opérationnels (en rapport avec la gestion des coûts) de la banque. Le catalogue de mesures, de prestations de conseil et de soutien applicables lors de restructurations accompagnées de réductions d'emplois (**COACH**), en place depuis 2003, ont servi de base solide à cet effet. UBS voit dans cet accord une étape importante dans le domaine du partenariat social en Suisse.

Le contrat, négocié par la Représentation des employés (RDE) d'UBS avec les partenaires sociaux externes ASEB et SEC et UBS, a été dûment paraphé par les quatre partenaires. Une commission paritaire aura pour mission d'en contrôler l'application et d'informer les contractants. Les mesures de «l'accord de partenariat social sur le marché du travail suisse» (**SOVIA CH**) entreront en vigueur le 1^{er} août 2008.

L'élément déclencheur des pourparlers, entamés à la demande des partenaires sociaux et sous la conduite de la RDE, a été l'annonce d'UBS, le 6 mai 2008, portant sur les suppressions d'emplois prévues en Suisse et le nombre de 200

¹ De l'allemand «Sozialpartnerschaftlichen Vereinbarung im Arbeitsmarkt Schweiz»



licenciements possibles avancé à cette occasion. En plus des mesures éprouvées de l'actuel processus COACH, des adaptations ou des extensions spécifiques pour les collaborateurs concernés ont été intégrées dans le nouvel accord.

La préoccupation principale des partenaires au fil des négociations a été de tout mettre en œuvre pour que les collaboratrices et collaborateurs touchés par une suppression de poste puissent rester dans la vie active et d'éviter autant que possible des licenciements. Ainsi, UBS fournit un soutien en matière de réorientation professionnelle et de recherche d'un nouvel emploi tant au sein de ses départements qu'à l'extérieur. Les possibilités sur le marché du travail interne à la banque seront exploitées au maximum.

Association suisse
des employés de banque
ASEB
Mary-France Goy
+41-79-408 92 40

Société suisse des
employés de commerce
SEC
Barbara Gisi
+41-44-283 45 76
+41-79-775 66 10

UBS
Media Relations
+41-44-234 85 00
RDE
+41-61-288 20 13